



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

INSPECTION  
PEDAGOGIQUE  
REGIONALE

Affaire suivie par  
Christine MASSE-GUEPRATTE

Téléphone  
03 88 23 39 83

Fax  
03 88 23 39 63

Mél.  
Christine.masse-guepratte@ac-  
strasbourg.fr

Référence :  
16-17/ChMG/rentrée en musique

Adresse :  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 26 juin 2017

La Rectrice

à

Mesdames et Messieurs les chef.fe.s d'établissement du  
second degré de l'enseignement public et privé sous contrat

Mesdames et Messieurs les directeurs-trices des écoles  
du premier degré

S/C de Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale chargés de circonscription  
d'enseignement du premier degré

Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice académique  
des services départementaux de l'Education nationale du  
Haut-Rhin

Monsieur l'Inspecteur d'académie, Directeur académique  
des services départementaux de l'Education nationale du  
Bas-Rhin

Objet : Rentrée en musique dans les écoles, les collèges et les lycées

J'ai le plaisir de relayer l'impulsion particulière que Monsieur le Ministre souhaite donner à la pratique musicale collective associée à « l'école de la confiance » qu'il projette de bâtir.

Dans le dernier courrier qu'il m'a adressé, il met en perspective le plaisir d'apprendre comme une condition du succès des élèves et les pratiques de la musique comme des moments favorables à installer la notion du plaisir d'apprendre à l'école. Je me réjouis de cette nouvelle impulsion et j'ajouterai, en résonance avec le projet académique actuellement dans sa phase d'écriture, qu'un établissement qui abrite une chorale, un orchestre ou une fanfare, voire une *batucada* ou un *cup song* installe durablement un environnement serein et propice à la réussite : c'est précisément l'intitulé de l'Axe 2 que j'ai souhaité inscrire dans ma politique académique.

Les retombées scientifiquement déclinées sur le cerveau musicien qui associe plaisir et musique (perçue et/ou produite) ne sont plus à démontrer ; aussi à travers la notion de persévérance, de rigueur, d'écoute de l'autre, du poids de l'individu dans l'œuvre collective ou simplement d'engagement qu'oblige la participation à un projet musical, l'éducation musicale participe activement à l'installation de nombreuses compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et pas seulement celles du langage des arts.

Je le sais, notre académie particulièrement active en terme d'activité chorale scolaire pour laquelle la DOS engage des moyens conséquents, compte des professeurs engagés, inventifs et innovants sur le plan musical bien sûr mais aussi dans leur dimension éducative, ainsi qu'en témoignent la quantité mais aussi la diversité et la transversalité disciplinaire des projets. Je mesure parfaitement l'énergie et l'engagement des concepteurs au service d'une éducation musicale ambitieuse et rigoureuse pour nos jeunes élèves et je les en remercie. À travers leur action, je reconnais la vôtre, matérialisée au quotidien par votre impulsion et la conduite de votre pédagogie à l'échelle de votre établissement.

Aussi, je vous invite à *marquer de manière positive le début de l'année scolaire*.

Afin de l'organiser dans les meilleures conditions, les chorales scolaires et/ou les ensembles instrumentaux seront ainsi au cœur de l'événement en associant éventuellement des parents d'élèves, des acteurs du milieu associatif ou des collectivités locales. Sous votre autorité, les équipes éducatives analyseront les conditions favorables à la manifestation à travers le choix du répertoire issu par exemple des travaux de cette année qui s'achève, le planning de répétitions éventuelles, le format (durée et lieu) et l'identification des participants. Celle-ci pourrait être organisée avant les prochaines vacances d'été en prévision de sa mise en œuvre effective au mieux le 4 septembre prochain.

Je mesure, bien sûr, la difficulté qu'induit l'organisation d'une telle manifestation alors que les équipes éducatives ainsi que les cohortes scolaires auront immanquablement et structurellement changé entre le moment de sa conception et sa mise en œuvre effective, mais dans le même temps, j'en mesure les enjeux en terme de climat scolaire. Aussi, je vous invite à l'organiser dans la dimension optimale de vos ressources. Il ne s'agit en aucun cas pour vos équipes de mener un spectacle scolaire mais bien plutôt de produire un moment musical nourri par une culture du projet collectif et du plaisir musical partagé. Afin de répondre au plus près à vos questions, j'ai demandé à Christine Masse-Guépratte, IA IPR d'éducation musicale et chant choral d'être la coordinatrice de la Rentrée en Musique. Elle aura mission de recueillir les projets et vous accompagner si besoin, afin de faciliter leur installation. Les équipes du premier degré notamment pourront s'appuyer sur les ressources d'accompagnement publiées sur Eduscol et les répertoires dédiés au chant choral sur Canopé, Musique Prim, mais aussi les ressources physiques de Mission voix Alsace.

Toute manifestation, aussi modeste soit-elle aura légitimité à accompagner la rentrée.

Je sais pouvoir compter sur votre capacité à accompagner cette manifestation particulière que vous mènerez et je prévois d'ores et déjà de me rendre dans plusieurs établissements pour vous faire partager mon intérêt et la reconnaissance de votre engagement.



Sophie BÉJEAN  
Rectrice de l'académie de Strasbourg,  
Chancelière des universités d'Alsace

Pour information à :

- Mesdames, Messieurs les IEN EG-ET
- Mesdames, Messieurs les IA-IPR